



La démarche PMAE en Rhône Alpes

Accompagnement des petites et moyennes associations employeuses

Les acteurs de l'accompagnement se mobilisent
pour un emploi associatif de qualité en Rhône Alpes

C'EST QUOI ? La démarche

Les associations sont aujourd'hui inscrites dans un contexte mouvant et en forte évolution : baisse de financements publics, évolution politique et mutation sociale et économique forte, fonction employeur de plus en plus complexe, ...

Les diverses études et les remontées de terrain mettent en évidence les **difficultés croissantes des petites associations employeuses (moins de 9 salariés)**. Les caractéristiques « spécifiques » des PMAE - des employeurs bénévoles (pas de DRH), des modèles économiques fragiles, ... - les rendent particulièrement vulnérables aux mutations du contexte et aux contraintes que cela fait peser sur elles. Dans ce contexte, l'accompagnement et le soutien de ces associations est primordial.

Pour répondre à ces besoins, de nombreux acteurs de l'accompagnement existent, mais ne se connaissent pas forcément. Les liens existant entre eux sont insuffisants pour leur permettre de travailler en collaboration afin d'accompagner au mieux les associations.

→ Face à ces 2 constats, Le Mouvement associatif Rhône-Alpes, la délégation régionale du RNMA et la CRESS RA en qualité de pilote du DLA régional se sont associés en 2011 pour co-animer **la démarche PMAE** (petites et moyennes associations employeuses) afin de travailler avec les acteurs de l'accompagnement en Rhône Alpes sur le **soutien à l'emploi associatif de qualité** dans les PMAE.

Ces constats identiques dans d'autres régions ont abouti à des initiatives similaires mais Rhône-Alpes met en œuvre une démarche active et reconnue qui propose aux acteurs de l'accompagnement un **espace régional d'échanges et d'interconnaissance pour structurer l'offre d'accompagnement**.



POUR QUI ? Les acteurs

- **Tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement de l'emploi associatif** : réseaux associatifs rhônalpins volontaires, structures porteuses de DLA, associations locales, Réseau National des Maisons des Associations, réseau SAVARA, Rhône-Alpes Active, UDES, techniciens des Collectivités ou des services de l'État.

La **diversité** des acteurs mobilisés dans la démarche PMAE permet d'aborder toutes les formes de l'accompagnement : accueil, information, sensibilisation, conseil, formation, appui, suivi, ... Cet espace de rencontre suscite ainsi des **échanges riches** et permet aux acteurs de **construire une vision d'ensemble** rendant compte de la complémentarité et de l'articulation des rôles de chacun dans la chaîne de l'accompagnement.



À QUOI CA SERT ? Les objectifs

Cette démarche de coopération entre les acteurs de l'accompagnement vise **l'amélioration du soutien et de l'accompagnement des petites et moyennes associations dans leur fonction employeur**, pour un emploi associatif de qualité au service des projets associatifs dans les territoires.

Il s'agit de :

- Identifier collectivement les **besoins d'accompagnement** des PMAE (diagnostic partagé) ;
- Proposer et porter collectivement des **réponses aux besoins** identifiés ;
- Identifier, analyser et **valoriser les acteurs** de la démarche et leurs pratiques d'accompagnement, **rendre visibles et lisibles leurs expertises**, en particulier dans leur fonction d'employeur ;
- **Qualifier les acteurs** de l'accompagnement, professionnaliser et enrichir leurs pratiques ;
- **Favoriser l'émergence des complémentarités** entre les acteurs de l'accompagnement et accompagner les coopérations, mutualiser les pratiques dans une démarche volontaire et dans une recherche de synergie inter-réseaux ;
- **Structurer une offre territoriale de services** à destination des associations employeurs.



POURQUOI MOBILISER MON RÉSEAU dans cette démarche ?

Les atouts et les outils

Les réseaux associatifs assurent une mission d'accompagnement et de conseil auprès de leurs membres. Cet appui se caractérise par la nature souvent diffuse et informelle des soutiens apportés, ce qui rend leur formalisation difficile et réduit leur visibilité en interne et en externe. Cet appui est donc souvent non valorisé en tant que fonction d'accompagnement¹.

La démarche PMAE permet aux réseaux associatifs de :

→ **valoriser et faire connaître leurs actions** d'accompagnement ;

La présence aux rencontres régionales permet de valoriser ses actions et de témoigner de ses bonnes pratiques auprès des autres acteurs mais aussi des partenaires publics (Région, DRJSCS, DIRECCTE) qui sont investis et régulièrement présents.

→ **améliorer leurs pratiques** d'accompagnement :

- **en accédant à des temps d'informations** sur les enjeux d'actualités ;

Les rencontres régionales sont organisées autour d'un thème avec l'intervention d'un expert extérieur : Uniformation et Chorum sur la réforme de la formation professionnelle et la Loi de sécurisation, ARAVIS sur le dialogue social, ... ;

- **en disposant d'outils** ;

*Les **fiches thématiques "Les ESSentiels"**² sont élaborées sur chaque thématique abordée et recensent les outils disponibles*

→ **contribuer à l'élaboration d'un diagnostic partagé des enjeux et problématiques des associations**, pour co-construire des propositions de réponses à ces besoins via la création d'outils communs :

En réponse aux associations en très grande difficulté, les acteurs de PMAE se coordonnent pour diffuser largement les outils existants de diagnostic sur la gouvernance³ et sur le modèle économique⁴.

→ **créer des liens avec d'autres acteurs** de l'accompagnement (réseaux associatifs, maison des associations, points d'appui SAVARA, CRIB, France Active, prestataires DLA).

¹ Voir à ce sujet le document *Les réseaux associatifs : rôles et missions* (<http://www.cpcra-ra.org/?p=1618>)

² À retrouver sur <http://www.cpcra-ra.org/la-demarche-pmae-en-rhone-alpes/>

³ Outil de diagnostic sur la gouvernance de La Fonda, à retrouver sur <http://www.gouvernancefonda.com/>

⁴ Guide *Association et difficulté* de France Active, à retrouver sur http://www.franceactive.org/upload/uploads/File/ressources_documentaires/171354_Les_assos_en_difficulte%C3%ACs.pdf

COMMENT CA MARCHE ? L'organisation de la démarche

	COFIL	RENCONTRES RÉGIONALES
	<i>Groupe représentatif des acteurs de l'accompagnement à la fonction employeur</i>	<i>Groupe élargi des acteurs de l'accompagnement (info, orientation, accompagnement, ...)</i>
Qui ?	<i>DLA, Réseaux, RNMA, SAVARA, Rhône Alpes Active, UDES</i>	<i>DLA, Réseaux, Associations locales, RNMA, SAVARA, Rhône-Alpes Active, UDES, techniciens de Collectivités ou de services de l'État</i>
Quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> → Espace de pilotage : définition du programme annuel → Espace de réflexion et de stratégie sur l'accompagnement à l'emploi → Espace de production collective (au minimum 1 production annuelle) → Appui aux démarches locales 	<ul style="list-style-type: none"> → Espace de qualification des acteurs : <ul style="list-style-type: none"> - renforcer l'action des experts - renforcer le travail en complémentarité - aider à mieux se connaître → Espace de capitalisation et de détection <ul style="list-style-type: none"> - identifier des pratiques innovantes ou expertises développées - repérer les besoins des associations et des acteurs
Format	3 réunions par an (demi-journée)	3 « grandes sessions » par an 1 journée / 1 intervenant / des ateliers d'échanges

PLUS D'INFOS

Accéder à la Dropbox et retrouver l'ensemble de la documentation et des ressources de la démarche PMAE en Rhône-Alpes :

<https://www.dropbox.com/sh/ntp xpse3gmc6die/AAA4EUIVpQHxvJNsNee6FwdZa?dl=0>

Nous contacter : Le Mouvement associatif Rhône-Alpes

rhonealpes@lemouvementassociatif.org

04 78 98 89 72

